

2ème cross neuchâtelois à l'aveuglette

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **3 (1946)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN CHEF I. P. REVIENT DE FRANCE...

Notre camarade P. Juillerat, le très actif chef I. P. de La Chaux-de-Fonds, qui, à de magnifiques qualités sportives, joint celles d'un fin connaisseur de la mécanique humaine, nous annonce son retour de France, où il a subi avec succès les épreuves pour l'obtention du diplôme de gymnastique médicale. Ajoutons que notre camarade Juillerat a posé, durant de nombreuses années, comme modèle de notre grand artiste, unanimement regretté, M. Ch. L'Eplattenier, lorsqu'il exécutait les fameuses peintures murales du Château de Colombier.

Le chef I. P. Juillerat n'a pas perdu son temps en France ; outre ses études et ses examens, il

a visité l'Institut National des Sports de Joinville, le Macolin français, où il a pris contact avec le directeur et les maîtres de sport ; il nous en a rapporté de très intéressants renseignements et quelques vues qui serviront de base à un article documentaire du No. de novembre de « Jeunesse Forte - Peuple libre ». Bravo, cher camarade Juillerat ! que ton exemple soit suivi par tous les chefs I. P. qui auront l'occasion de faire un voyage à l'étranger ; qu'ils ne manquent pas d'y diffuser notre « idéal sportif » et de se documenter sur toutes les questions qui ont trait à l'éducation physique de la jeunesse.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

P. F.

2ème CROSS NEUCHATELOIS A L'AVEUGLETTE

UNE INTÉRESSANTE MANIFESTATION

Pour la deuxième fois le bureau cantonal neuchâtelois I. P. a organisé un cross à l'aveuglette. Cette très intéressante compétition qui a connu un grand succès s'est disputée le dimanche 13 octobre écoulé.

Neuchâtel gare, 8 heures, une vingtaine d'invités et près de deux cents patrouilleurs attendent le départ d'un train spécial qui les conduira au Villaret. C'est dans cette magnifique région que tout ce monde débarquera et où se déroulera ce 2me cross à l'aveuglette.

Avant le départ, participants et invités assistent aux cultes. M. le pasteur Gerber préside le culte protestant alors que M. le curé Glasson dit la messe.

Le froid se fait terriblement sentir, aussi les équipes composées de 4 jeunes gens sont-elles impatientes de s'élancer. Chaque équipe touche rapidement les dossards, la carte de contrôle et une boussole. Le départ se fait de deux en deux minutes et sitôt après l'équipe suit un parcours jalonné de fanions et arrive au poste où lui est délivrée une carte au 1 : 25,000. Dès cet instant, elle doit s'orienter seule et atteindre le plus rapidement possible les 6 postes de contrôles dans l'ordre.

Les difficultés sont assez nombreuses et de plus un brouillard opaque rendra l'orientation difficile. Cette épreuve, tout en étant une belle performance physique est aussi une épreuve de solidarité et de camaraderie.

Les concurrents étaient répartis dans trois catégories.

La catégorie A : réservée aux jeunes gens en âge I. P. (16 à 20 ans) ; parcours de 7 km.. Le Ski-Club I de La Chaux-de-Fonds remporte une victoire de justesse sur l'Ecole de commerce de Neuchâtel et la malchanceuse « Flèche » de Cofrane ; en 4me position l'on trouve la deuxième équipe du Ski-Club de la Chaux-de-Fonds. Il semble bien que les jeunes du « Haut » s'entraînent déjà en vue des prochains concours de ski et surtout qu'ils désirent faire parler d'eux. Ils obtiennent, pour une année, le challenge offert

par l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique.

Catégorie B : réservée aux équipes formées d'un chef I. P. et de trois patrouilleurs en âge I. P. : parcours 8,5 Km. Beau succès des juniors du F. C. Hauterive (NE) qui obtiennent le challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de foot-ball, avec une avance de près de 9 minutes sur l'équipe de la société de jeunesse de Grancy ; là également l'entraînement physique a joué un grand rôle.

Catégorie C : ouverte à tous avec toutefois un âge minimum fixé à 18 ans ; parcours de 10 km. Magnifique victoire des éclaireurs du groupe la Vipère de Neuchâtel, qui ont passé maître dans l'art d'utiliser la carte et la boussole.

Ceux-ci obtiennent, pour une année également, le challenge offert par la Maison Paul Kramer de Neuchâtel. A noter la belle tenue des équipes des gyms de Cernier, Cortaillod et de l'équipe de la police locale de la Chaux-de-Fonds dans cette catégorie.

Les trois catégories avaient des parcours totalement différents, habilement tracés dans le terrain coupé et boisé à merveille qu'est celui de Montmolin, Chambrelien et Bôle.

La dernière étape conduisait toutes les équipes dans la cour de l'Arsenal de Colombier. Les douches chaudes de la caserne mises à disposition furent très appréciées des concurrents.

Cette épreuve fut suivie par M. le Conseiller d'Etat J.-L. Barrelet, M. le Colonel Sunier, président de la commune de Colombier et Off. de recrutement 2 Div. Maître Jean Krebs, président central de l'A. S. F. A. ainsi que de M. le Lt. Col. Hirt et M. Pellaud de Macolin, M. L'Eplattenier de l'Association cantonale de gymnastique et M. Henri Schumacher de la Commission cantonale des juniors.

Un modeste mais excellent dîner fut servi à la caserne. Une vibrante allocution du Chef du Département militaire cantonal, M. Barrelet, précéda la proclamation des résultats, la remise des challenges et prix.

CATÉGORIE A.

Rang	Equipe - Lieu	Chef	Temps
1.	* Ski-Club I, La Chaux-de-Fonds	J.-P. von Arx	59' 06"
2.	Macte animo, Ecole de Commerce, Neuchâtel	Hans Hefti	59' 33"
3.	« La Flèche », Coffrane	Eric Magnin	59' 55"
4.	(après recours) Les Chevreuils, Echandens (Vd)	Albert Vallon	1 h. 01' 17"
4 a.	Ski-Club II, La Chaux-de-Fonds	Marcel Beck	1 h. 03' 55"
5.	Eclaireurs Bouquetin, Neuchâtel	Ferdinand Maire	1 h. 04' 48"
6.	S. F. G. Ancienne I, Neuchâtel	Jean Reymondaz	1 h. 06' 07"
7.	Gymnase II, La Chaux-de-Fonds	J.-P. Boillod	1 h. 06' 55"
8.	Sport-Club Suisse, Neuchâtel	Armin Kitschmann	1 h. 07' 10"
9.	Amis-Gyms II, Neuchâtel	Francis Bonny	1 h. 07' 16"
10.	Cantonal F. C. Juniors, Neuchâtel	Max Stöckli	1 h. 08' 39"
11.	Carpe Diem, Ecole de Commerce, Neuchâtel	Hansueli Wartmann	1 h. 09' 17"
12.	Jeunes Commerçants, Neuchâtel	Henri Antonioli	1 h. 18' 24"
13.	Amis-Gyms I, Neuchâtel	J.-P. Faivre	1 h. 19' 34"
14.	S. F. G. Cernier I, Cernier	Georges Soguel	1 h. 21' 27"
15.	S. F. G. Cernier II, Cernier	René Zehnder	1 h. 24' 50"
16.	S. F. G. Abeille II, La Chaux-de-Fonds	André Farine	1 h. 26' 37"
17.	« Inca » II, Institut catholique, Neuchâtel	Arthur Steudler	1 h. 30' 58"
18.	Etoile Sportive, Neuchâtel	Lucien Piaget	1 h. 32' 58"
19.	« La Concorde », Coffrane	Claude Hostettler	1 h. 34' 28"
20.	S. F. G. Abeille I, La Chaux-de-Fonds	J.-P. Hirschy	1 h. 34' 46"
21.	Gymnase I, La Chaux-de-Fonds	J.-P. Borel	1 h. 42' 43"
22.	Belmont, Boudry	Claude Basting	1 h. 46' 10"
23.	Red Star, La Chaux-de-Fonds	René Baillod	2 h. 06' 30"

* L'équipe du Ski-Club de La Chaux-de-Fonds obtient, pour une année, le challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de Gymnastique.

CATÉGORIE B.

Rang	Equipe - Lieu	Chef	Temps
1.	* F. C. Hauterive, Hauterive (Ne)	Henri-Louis Gafner	1 h. 08' 52"
2.	« Les Clochars », Grancy (Vd)	Fernand Hofer	1 h. 17' 46"
3.	« India » Ecole d'agriculture, Cernier	Roger Bieri	1 h. 27' 54"
4.	« Loup » Ecole d'agriculture, Cernier	Hans Faust	1 h. 32' 09"
5.	Duguesclin II, Gr. Vipère, Neuchâtel	Alain Nicati	1 h. 34' 36"
6.	« Lynx » Ecole d'agriculture, Cernier	Eugen Franz	1 h. 40' 16"
7.	« Inca » Institut catholique, Neuchâtel	Albert Clausel	1 h. 52' 10"
8.	S. F. G. Cortaillod II, Cortaillod	Roger Juvet	2 h. 11' 47"

* L'équipe du F. C. Hauterive (Ne) obtient, pour une année, le challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de football.

CATÉGORIE C.

Rang	Equipe - Lieu	Chef	Temps
1.	Duguesclin I, Gr. Vipère, Neuchâtel	Robert Duckert	1 h. 08' 35"
2.	Loup-Si-Vy, Fleurier	Aldin Dessoulavy	1 h. 15' 15"
3.	S. F. G. Cernier III, Cernier	Claude Haenni	1 h. 17' 05"
4.	S. F. G. Cortaillod I, Cortaillod	Francis Wolf	1 h. 18' 15"
5.	Grangeneuve, Fribourg	Georges Schaller	1 h. 19' 54"
6.	Gr. sportif police locale, La Chaux-de-Fonds	G. Vuilleumier	1 h. 20' 04"
7.	Cantonal F. C., sect. athl. IV, Neuchâtel	A. Zoss	1 h. 27' 26"
8.	S. F. G. Chézard, Chézard	André Jacot	1 h. 28' 45"
9.	S. F. G. Cernier IV, Cernier	André Guyot	1 h. 30' 11"
10.	T. V. Düdingen, Düdingen (Fr.)	Josef Aebi	1 h. 32' 20"
11.	« Bikini », Travers	Francis Roulin	1 h. 34' 01"
12.	Cantonal F. C., sect. athl. II, Neuchâtel	Fritz Voegeli	1 h. 37' 36"
13.	« Taiho » S. F. G. Corcelles, Corcelles	Otto Prêtre	1 h. 38' 28"
14.	S. F. G. Ancienne II, Neuchâtel	Charles Zehnder	1 h. 38' 28"
15.	« Les Elans » Olympic, La Chaux-de-Fonds	André Jeanmaire	1 h. 49' 30"
16.	Cantonal F. C., sect. athl. III, Neuchâtel	Hans Annen	1 h. 56' 40"
17.	S. F. G. Ancienne IV, Neuchâtel	Marcel Polier	2 h. 23' 50"

* L'équipe Duguesclin I, Gr. Vipère, Neuchâtel, obtient, pour une année, le challenge offert par la Maison Paul Kramer, Neuchâtel.

Bureau cantonal I. P.
M. ROULET.